

Les bords du Gave

La Vallée heureuse

Les Pindats

Avenue de la République

Le Hameau

Les Aguts

Henri IV

Salle Marcelle Courtois

Les Coteaux

MAZÈRES ISONSONS

Mortimer de Lassence

Allée de Lezons

Le stade

Les jardins de Mazères

La Garenne



Édito

2020 : UNE TERRIBLE ANNÉE

Comme dans les 36.000 communes de France et de Navarre, l'année 2020 s'est ouverte avec la campagne pour les élections municipales.

Le premier tour des élections s'est déroulé le dimanche 15 mars dans un climat inquiétant sur fond de guerre virale : le désormais célèbre coronavirus faisait rage et la pandémie allait exploser. Dans les communes comme Mazères-Lezons qui n'avaient qu'un seul tour de scrutin, l'installation officielle des Conseils municipaux a été suspendue. Et dans les autres communes, c'est le 2ème tour des élections qui a été reporté *sine die*.

Le 23 mars le Président de la République lançait un appel à la mobilisation générale de tous les Français pour se confiner absolument.

Du jour au lendemain la vie s'est arrêtée. Les soignants et les aidants étaient au front, en première ligne. Et juste derrière eux se mobilisaient les commerces de première nécessité et leurs personnels, les agents en charge des services publics minimum, les enseignants pour assurer l'école à la maison. Du jour au lendemain un autre front s'est dressé : celui des bénévoles qui ont cousu des milliers de masques en attendant les dotations commandées par les services publics.

Après quelques semaines de vie bouleversée, enfin le 11 mai a sonné le commencement d'un dé-confinement progressif pour renouer avec l'activité sociale et économique.

Le lundi 25 mai, notre nouveau Conseil municipal a été officiellement installé, en juin et juillet toutes les instances communales se sont formées.

Le 9 juillet ce fut le tour du Conseil communautaire de l'Agglomération Pau Béarn Pyrénées.

Le 1er septembre a sonné la cloche de la rentrée générale : à l'école les enfants ont retrouvé avec bonheur leurs camarades, leurs enseignants et les personnels qui prennent soin d'eux. Les associations, en revanche, ont tâtonné avec les protocoles sanitaires avant de reprendre progressivement leurs activités.

Mais alors que la situation économique s'avère déjà catastrophique dans de nombreux secteurs, la « deuxième vague » tant redoutée de la Covid-19 submerge à nouveau la vie quotidienne, entraînant un nouveau confinement partiel... tout cela dans un climat anxieux émaillé par l'horreur du terrorisme.

Dans ce contexte et à ce stade, nous avons tous un pouvoir et un devoir communs : protéger nos proches et préserver les soignants épuisés en adoptant systématiquement tous les gestes-barrières afin d'éviter la propagation du virus. Il n'y a rien d'autre à faire de mieux en attendant un potentiel vaccin, mais il faut vraiment le faire !

Votre Maire,
Monique SÉMAOINE

Le grand projet...



La place du village

CRÉATION D'UN CŒUR DE VILLAGE

Partenaire de la commune, TEQUIO lance ce projet ambitieux d'aménagement qui va offrir aux Mazérois ce **lieu central de rencontres sur la place du village**, avec **un café multi-services, une petite halle et des services de proximité**, adossé à un **programme d'habitat mixte** (en accession et locatif, privé et social) qui permettra d'**offrir des logements à la portée de nos jeunes**, d'accueillir de **nouvelles familles** et de **garder nos aînés chez nous**.

DÈS AUJOURD'HUI, LANCEMENT DE LA COMMERCIALISATION

RENSEIGNEMENTS

05 56 99 97 97 - aucoeurduvillage@axanis.fr



Sommaire

2

Discours d'investissement
Le nouveau Conseil Municipal

4

Les finances de la commune

5

Les chantiers freinés par la Covid-19

7

Les chantiers à l'étude et à venir





La Rencontre

Discours d'investiture de Mme le Maire, le 25 mai 2020

Chers Mazérois, mes chers Collègues,

Ce soir, c'est la troisième fois que j'ai l'immense honneur de recevoir l'investiture en qualité de Maire de Mazères-Lezons. Après 2008 et puis 2014, nous voici donc en 2020 à l'aube d'une nouvelle mandature. Ce renouvellement de mandature restera marqué dans nos mémoires par le surgissement d'une crise sanitaire sans précédent avec la pandémie planétaire du coronavirus. (...)

En attendant cette séance d'investiture, ces deux mois auront été, pour quelques élus sortants et réélus, d'une grande intensité pour conduire les affaires de notre commune. (...)

D'abord avec le déclenchement du Plan d'Alerte et d'Urgence pour lancer une veille autour de nos Aînés les plus fragiles. Puis avec la création d'une quasi petite entreprise de bénévoles qui ont confectionné des masques artisanaux gratuits pour les Aînés de plus de 70 ans. Puis avec la livraison à domicile des centaines de masques fournis par la Communauté d'Agglomération pour tous les Mazérois. Et en même temps la préparation avec les enseignants du retour à l'école des enfants, pour une rentrée spéciale qui s'est avérée réussie malgré les énormes contraintes.

Je tiens à remercier très chaleureusement les élus, les volontaires qui ont fait les courses, les donateurs de tissu pour les masques, les couturières pour les fabriquer, les enseignants des écoles et le personnel de la Mairie : tous se sont dévoués sans compter malgré les mesures strictes de distanciation, pour aider toute notre communauté à traverser cette période inouïe du confinement. **Un très grand merci à tous !**

Mais attention, la crise n'est pas finie et le temps du dé-confinement qui nous permet aujourd'hui de tenir ce Conseil municipal d'investiture ne sonne pas encore le temps de la liberté de vivre comme on le voudrait ! Pourtant il faut bien que la vie continue, la vie quotidienne, familiale, associative, culturelle, surtout la vie économique sans laquelle rien ne peut tenir debout, sans oublier bien sûr la vie démocratique et institutionnelle qui structure le tout.

Dès demain, nous allons tous ensemble écrire un nouveau chapitre de l'histoire de notre village.

Depuis 2008, soit maintenant depuis douze années, avec deux équipes successives qui se sont engagées à mes côtés, **nous n'avons eu de cesse de servir notre village et nos administrés.** En douze années, nos principales réalisations sont allées bien au-delà de nos promesses.

Pour le patrimoine public :

- nous avons entièrement réhabilité, modernisé et équipé de neuf tout le groupe scolaire et, pour le desservir, créé un parking et une piste cyclable,
- nous avons réhabilité et converti la salle des sports en salle polyvalente grâce à son isolation phonique et thermique, qui peut accueillir des événements culturels ou associatifs pour un public de plusieurs centaines de spectateurs,
- nous avons entièrement réhabilité et agrandi la Mairie, sécurisé son accès et son stationnement, rendue accessible aux PMR,
- nous avons rénové et enfoui tous les réseaux et créé les aménagements des rues de la République et Louis-Barthou avec un parking, et des aménagements piétons et cyclables qui n'existaient pas,
- nous avons modernisé 100% du parc d'éclairage public pour économiser 40% des dépenses d'énergie,
- nous sommes passés depuis des années au « Zéro produit phytosanitaire » et pratiquons la gestion différenciée dans tous les espaces publics, notre politique de gestion environnementale est reconnue et récompensée au niveau départemental,
- nous avons, grâce à l'Agglomération et au Conseil départemental, une nouvelle passerelle pour franchir le Gave de Pau,
- nous avons, grâce à l'Agglomération, une voie de circulation douce qui traverse le village tout le long des berges du gave,
- nous avons (enfin !), grâce au Conseil départemental, une digue pour protéger les personnes et les biens contre la crue centennale du Gave de Pau, pour ne plus revivre les affres de la redoutable montée des eaux qui nous a fait tellement peur en 2013 !

Pour les services à la population :

- nous avons permis la création de l'Accueil de Loisirs pour les enfants de 3 à 6 ans,
- nous avons organisé des Temps d'Activités Périscolaires de qualité à l'école... puis nous les avons supprimés sur consultation des enseignants et parents,
- nous avons aménagé des aires de jeux pour les enfants,
- nous avons entièrement réhabilité la Crèche, puis transféré sa gestion à la Communauté d'Agglomération,

Le nouveau Conseil Mun



Monique SÉMAVOINE
Maire
1ère Vice-Présidente
Communauté
d'Agglomération
Pau-Béarn-Pyrénées

Conseillère
départementale
de Pau-3
Av. du Général de Gaulle



Roger PEDEFLOUS
1er Adjoint délégué
aux Travaux, Voierie,
Patrimoine et Espace
public
Route des Pindats



Anne CHAUVANCY
Conseillère municipale
déléguée à la Qualité
de vie, Environnement
Av. des Pyrénées



Joaquim COSTA
Conseiller municipal
délégué aux Sports
et Associations
Allée Jeanne d'Albret



Maryline PEYROULET
Conseillère municipale
Rue des Mésanges



Bruno VERMESSE
Conseiller municipal
délégué aux Finances
et au Plan de Prévention
des Risques d'Inondation
(P.P.R.I.)
Rue des Anémones



Jennifer DARRAGON
Conseillère municipale
Rue de l'Amitié



Patxi ELICECHE
Conseiller municipal
Av. du Général de Gaulle



Philippe GLORIEUX
Conseiller municipal
Rue des Mésanges



Julie CHAMPAGNE
Conseillère municipale
Av. du Général de Gaulle

Opposition

→ Les 6 Commissions

FINANCES

Vice-Président : Bruno VERMESSE

Membres : Roger PEDEFLOUS, Nicole BILHOU, Francis LANDES, Nicole DUFAU, Michel BILLE, Anne CHAUVANCY, Joaquim COSTA et Philippe GLORIEUX.

URBANISME ET GRANDS PROJETS

Vice-Président : Francis LANDES

Membres : Roger PEDEFLOUS, Nicole DUFAU, Anne CHAUVANCY, Maryline PEYROULET, Thierry ANNETTE, Frédéric LESCUDÉ, Patxi ELICECHE et Mickaël BARAFFE.

TRAVAUX, VOIERIE, PATRIMOINE & ESPACE PUBLIC

Vice-Président : Roger PEDEFLOUS

Membres : Francis LANDES, Nicole DUFAU, Anne CHAUVANCY, Maryline PEYROULET, Thierry ANNETTE, Frédéric LESCUDÉ, Patxi ELICECHE et Julie CHAMPAGNE.

VIE CITOYENNE ET ASSOCIATIVE

Vice-Président : Michel BILLE

Membres : Joaquim COSTA, Roger PEDEFLOUS, Valérie CASENAVE dit MILHET, Thierry ANNETTE, Frédéric LESCUDÉ, Jennifer DARRAGON, Patxi ELICECHE et Philippe GLORIEUX.

VIE CULTURELLE

Vice-Présidente : Nicole DUFAU

Membres : Francis LANDES, Anne CHAUVANCY, Bruno VERMESSE, Valérie CASENAVE dit MILHET, Thierry ANNETTE, Céline LACOSTE, Jennifer DARRAGON et Mickaël BARAFFE.

QUALITÉ DE VIE

Vice-Présidente : Anne CHAUVANCY

Membres : Michel BILLE, Joaquim COSTA, Bruno VERMESSE, Valérie CASENAVE dit MILHET, Céline LACOSTE, Frédéric LESCUDÉ, Patxi ELICECHE et Julie CHAMPAGNE.

→ Le CCAS Centre Communal d'

Vice-Présidente : Nicole BILHOU

Membres : Maryline PEYROULET, Céline LACOSTE, Jennifer DARRAGON, Rebecca LAFON, Georges CAÏE, Michelle BERTHIOT et Marie-Anne VILTARD.

REPRÉSENTANTS AU SEIN DES CONFÉRENCES
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
PAU BÉARN PYRÉNÉES

→ Développement économique, Attractivité,
Tourisme, Numérique,
Affaires européennes et internationales :
Monique SÉMAVOINE



Nicole BILHOU
Adjointe déléguée à l'Administration générale, Personnel, Solidarités et Ecoles
Rue de l'Aulhé



Francis LANDES
Adjoint délégué à l'Urbanisme et aux grands projets
Clos Penin



Nicole DUFAU
Adjointe déléguée à la Culture et Animations
Av. de la République



Michel BILLE
Adjoint délégué à la Vie ensemble, Inter-génération et Citoyenneté
Allée des Aigrettes



Valérie CASENAVE dit MILHET
Conseillère municipale
Rue des Mésanges



Thierry ANNETTE
Conseiller municipal
Av. des Pyrénées



Céline LACOSTE
Conseillère municipale
Rue Jean-Baptiste Bernadotte



Frédéric LESCUDÉ
Conseiller municipal
Av. Mortimer de Lassence



Mickaël BARAFFE
Conseiller municipal
Rue des Mésanges

Roger PEDEFLOUS : 1er Adjoint délégué aux Travaux, Voirie, Patrimoine et Espace public
Vice-Président de la commission Travaux, Voirie, Patrimoine et Espace public

- COMMISSIONS**
- Finances • Urbanisme et grands projets • Vie citoyenne et associative •

Nicole BILHOU : Adjointe déléguée à l'Administration générale, Personnel, Solidarités et Ecoles
Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

- COMMISSIONS**
- Finances • Conseil d'école •

Francis LANDES : Adjoint délégué à l'Urbanisme et aux grands projets
Vice-Président de la commission Urbanisme et grands projets

- COMMISSIONS**
- Finances • Travaux, Voirie, Patrimoine et Espace public • Vie culturelle •

Nicole DUFAU : Adjointe déléguée à la Culture et Animations
Vice-Présidente de la commission Vie culturelle

- COMMISSIONS**
- Finances • Urbanisme et grands projets • Travaux, Voirie, Patrimoine et Espace public •

Michel BILLE : Adjoint délégué à la Vie ensemble, Inter-génération et Citoyenneté
Vice-Président de la commission Vie citoyenne et associative

- COMMISSIONS**
- Finances • Qualité de vie • Conseil d'école •

Anne CHAUVANCY : Conseillère municipale déléguée à la Qualité de vie, Environnement
Vice-Présidente de la commission Qualité de vie

- COMMISSIONS**
- Finances • Urbanisme et grands projets • Travaux, Voirie, Patrimoine et Espace public • Vie culturelle •

Bruno VERMESSE : Conseiller municipal délégué aux Finances et au Plan de Prévention des Risques d'Inondation (P.P.R.I.)
Vice-Président de la commission Finances

- COMMISSIONS**
- Vie culturelle • Qualité de vie •

Joaquim COSTA : Conseiller municipal délégué aux Sports et Associations

- COMMISSIONS**
- Finances • Qualité de vie • Vie citoyenne et associative •

Maryline PEYROULET : Conseillère municipale

- COMMISSIONS**
- Urbanisme et grands projets • Travaux, Voirie, Patrimoine et Espace public • Centre Communal d'Action Sociale •

Valérie CAZENAVE dit MILHET : Conseillère municipale

- COMMISSIONS**
- Vie culturelle • Qualité de vie • Vie citoyenne et associative •

Thierry ANNETTE : Conseiller municipal

- COMMISSIONS**
- Urbanisme et grands projets • Travaux, Voirie, Patrimoine et Espace public • Vie culturelle • Vie citoyenne et associative •

Céline LACOSTE : Conseillère municipale

- COMMISSIONS**
- Vie culturelle • Qualité de vie • Centre Communal d'Action Sociale •

Frédéric LESCUDÉ : Conseiller municipal

- COMMISSIONS**
- Urbanisme et grands projets • Travaux, Voirie, Patrimoine et Espace public • Qualité de vie • Vie citoyenne et associative •

Jennifer DARRAGON : Conseillère municipale

- COMMISSIONS**
- Vie culturelle • Vie citoyenne et associative • Centre Communal d'Action Sociale •

Patxi ELICECHE : Conseiller municipal

- COMMISSIONS**
- Urbanisme et grands projets • Travaux, Voirie, Patrimoine et Espace public • Qualité de vie • Vie citoyenne et associative •

Opposition

Philippe GLORIEUX : Conseiller municipal

- COMMISSIONS**
- Finances • Vie citoyenne et associative • Centre communal d'Action Sociale •

Julie CHAMPAGNE : Conseillère municipale

- COMMISSIONS**
- Travaux, Voirie, Patrimoine et Espace public • Qualité de vie •

Mickaël BARAFFE : Conseiller municipal

- COMMISSIONS**
- Urbanisme et grands projets • Vie culturelle •

- bientôt nous allons bénéficier de l'installation du Relais d'Assistants Maternelles du sud-est de l'Agglomération chez nous, dans le centre-bourg de notre village,
- nous avons adhéré à la Police intercommunale pour apporter plus de sécurité dans notre village.

Depuis douze ans, nous avons aussi travaillé pour faire prendre corps aux slogans successifs de nos deux élections :

Souvenez-vous de notre slogan en 2008 : Ensemble, vivons Mazères-Lezons !
Souvenez-vous de notre slogan en 2014 : Ensemble, continuons !
Et souvenez-vous de notre slogan de mars 2020 : Ensemble, notre village, demain !

« Ensemble », cela veut dire que nous voulons encore et toujours être les élus de tous les Mazérois, et pas seulement des élus au service de nos électeurs.

Parce que les élus de mon équipe forment avec moi une « majorité de projet » et non pas une majorité politique.

Nous sommes engagés pour le projet que nous avons imaginé et écrit tous ensemble pendant la campagne électorale. Nous ne sommes pas ici pour porter des drapeaux partisans.

Pendant deux mandatures, nous avons apporté aux Mazérois d'innombrables preuves de cet engagement pour tous, sans sectarisme ni idéologie. (...)

Et nous comptons bien continuer ainsi : **« Ensemble » restera notre maître-mot.** Car nous vivons dans un village et selon moi, selon nous, la politique partisane et idéologique n'a pas sa place au sein du Conseil municipal. Ce qui nous anime c'est l'intérêt de tous et la concrétisation du Projet que les Mazérois ont validé par leur vote le 15 mars 2020.

Déjà en 2008 : « Ensemble, vivons Mazères-Lezons » cela voulait dire que nous voulions retrouver une certaine manière de vivre notre village, nous voulions rompre avec la vieille certitude que Mazères-Lezons était devenu et resterait toujours un village-dortoir, nous voulions que les Mazérois renouent avec cet esprit de village et, mieux encore, ressentent une certaine fierté d'être Mazérois. Et nous l'avons fait ! Et de très très nombreux Mazérois nous en ont remerciés et félicités quand nous allions à leur rencontre pendant la campagne électorale. (...)

Aussi nous voulons poursuivre et développer cette ambition de village vivant, par exemple en faisant participer davantage les enfants et les jeunes, en les incitant à s'engager eux-mêmes pour leur village, par exemple au travers d'un Conseil municipal d'enfants ou de jeunes, au travers des ateliers-jeunes qui ont tant de succès, au travers de la vie associative... Nous aimerions aussi que les enfants des écoles aient la chance de rencontrer nos Aînés grâce à un accueil organisé autour des déjeuners à la cantine scolaire.

Dans le même objectif de village vivant, nous allons aussi faire naître le projet de Cœur de village, sur ce même terrain que la municipalité précédente, avant 2008, avait déjà identifié pour l'acquérir aussi en vue d'y aménager un centre-bourg. (...)

Depuis quelques années nous travaillons avec des Coopératives immobilières à but non lucratif, et avec elles nous allons pouvoir finaliser ce rêve de Cœur de village.

L'offre de nouveaux logements permettra de garder chez nous nos jeunes et nos aînés, elle permettra aussi d'accueillir de nouveaux habitants pour retrouver un niveau démographique cohérent avec l'offre de nos services municipaux.

La place du village sera le point d'orgue de cette « vie ensemble », avec son commerce multi-services (café, buraliste, presse, relais-Poste), sa maison de santé avec des professions médicales, le Relais d'assistantes maternelles, une micro-crèche... sans oublier une petite halle qui pourra abriter des marchés de produits locaux, ou encore des animations, des fêtes, des vide-greniers, etc...

La vie de village avec une offre de services et commerces déjà existants, puis enrichie par de nouveaux services de proximité situés dans un cœur de bourg animé et vivant, le tout dans une commune à l'environnement privilégié et préservé entre gave et coteau : c'est bien ce que les Mazérois souhaitent et c'est ce que nous allons réaliser.

Cependant je n'oublie pas qu'il est impérieux avant tout que la crise sanitaire qui nous paralyse aujourd'hui, dans notre commune comme partout ailleurs en France, en Europe et dans le reste du monde, commence à s'estomper puis disparaître pour rendre place à la vie active qui seule génère les ressources indispensables pour notre pays, pour les collectivités et pour chacun de nous.

Chers Mazérois, notre équipe est prête aujourd'hui à retrouver son élan pour se mettre au travail immédiatement.

Et comme nous l'avons toujours fait, nous accueillerons à bras ouverts toutes les bonnes volontés, les énergies, les dynamiques positives et constructives. **Car nous voulons par-dessus tout que vive toujours cet « esprit » de Mazères, cet esprit de village qui nous tient tant à cœur. Nous voulons le cultiver, loin des sectarismes ou des idéologies partisans, afin qu'il demeure une évidence au sentiment de tous.**

Je vous remercie,

Monique SÉMAVOINE,
Maire de Mazères-Lezons, Conseil municipal du 25 mai 2020

action sociale

et Philippe GLORIEUX, Nicole LE DIEU DE VILLE,

- Finances : Bruno VERMESSE
- Gens du voyage, Service à la population, Solidarités, Sport, Culture : Nicole BILHOU, Joaquim COSTA, Nicole DUFAU
- Environnement, Déchets, Eau, Assainissement : Anne CHAUVANCY
- Voirie, Mobilités, Travaux, Urbanisme, Habitat : Francis LANDES, Michel BILLE

Les finances de la commune

EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE QUI A RETARDÉ L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL, LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019 ET LE BUDGET PRIMITIF 2020 ONT ÉTÉ ADOPTÉS AVEC PLUS DE TROIS MOIS DE RETARD, LE 21 JUILLET 2020.



Le Compte administratif 2019, miroir de la dernière année du mandat précédent

Globalement l'exercice 2019 s'est soldé par un excédent de fonctionnement de 191 585,24 € qui s'ajoute à l'excédent reporté de 991 939,74 €, ce qui porte le fonds de roulement de la commune à 1 092 614,88 €.



Compte-tenu des décisions en matière d'affectation du résultat 2019 et de fixation des taux d'imposition, le Budget prévisionnel de l'exercice 2020 s'équilibre à la somme de 2 352 442 € en section de fonctionnement et à la somme de 1 458 019 € en section d'investissement.

Ce budget 2020 permet de dégager un autofinancement brut prévisionnel de 112 106 €... ce qui n'est pas très important, avouons-le, malgré les efforts consentis pour maîtriser les dépenses de fonctionnement et qui démontre la nécessité de poursuivre dans cette voie.

Toutefois cet excédent vient se cumuler aux 1 092 614 € du résultat des exercices antérieurs, ce qui porte l'autofinancement prévisionnel à 1 204 720 €.

Malgré le maintien de son niveau par l'État depuis trois ans, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) continue à diminuer en raison de la baisse démographique de la commune qui s'avère de plus en plus urgente à enrayer.

Les nouveaux programmes immobiliers en cours et le futur Centre-bourg permettront de rattraper cette perte de recettes grâce à l'accueil de nouveaux habitants.

La variation des bases d'imposition liée aux nouvelles constructions a permis une réalisation des recettes fiscales supérieure de 3% par rapport aux prévisions.

Les recettes fiscales représentent aujourd'hui 52% des recettes de la commune.

Pour la 3^{ème} année consécutive, le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des taxes locales pour l'année 2020



Les taux 2020 resteront donc au même niveau qu'en 2017, 2018 et 2019, soit 13,55% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 49,70% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.



à noter

- La réévaluation des bases fixée dans la Loi de finances par l'État sera de 1,2%.

- L'État compensera entièrement la Commune de la perte de recettes liée à la suppression de la Taxe d'habitation.



Retardé en raison de la Covid-19, l'aménagement en surface de la RD37 sera le grand chantier de 2021

Du côté des associations...

Pour cette année exceptionnelle, le Conseil municipal a décidé d'adopter la proposition de la Commission des finances consistant à fixer le montant des subventions de fonctionnement aux associations qui en ont formulé la demande, tout en tenant compte de l'absence d'activité durant toute la période de l'état d'urgence sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, de confinement et de dé-confinement. Le montant total de l'enveloppe allouée à répartir entre les associations s'élève ainsi à 48 110 €.

Toutefois, **le Conseil municipal a voté un montant de crédit à hauteur de 65 000 € -soit l'équivalent de l'enveloppe votée en 2019-** afin de pouvoir réétudier en fin d'année, en cas de demande et au cas par cas, la situation financière de chaque association et de pouvoir réajuster le montant de la subvention si nécessaire.

Les chantiers freinés par la Covid-19 !



TOUS LES PROJETS DE CHANTIERS PUBLICS OU PRIVÉS, TOUS LES TRAVAUX ONT ÉTÉ STOPPÉS OU RALENTIS EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE. MAIS LA COMMUNE A RÉUSSI À CONDUIRE PLUSIEURS RÉALISATIONS.

Réhabilitation de l'Allée des Coteaux



3,5 t

→ La chaussée de l'Allée des Coteaux a été réhabilitée sur l'ensemble de son linéaire (1,5 km). Ces travaux ont été l'occasion d'améliorer aussi la récupération et l'écoulement des eaux pluviales des bois environnants. Dorénavant, l'accès à cette voie communale est interdit aux véhicules de plus de 3,5t (sauf riverains) en raison de son étroitesse et de son gabarit insuffisant. Pour relier le bas et le haut des coteaux, les camions doivent faire un détour pour emprunter les départementales qui sont prévues et calibrées pour ce type de trafic.

Ralentissement et nouveaux trottoirs au Quartier SULKY



→ Des travaux de voirie ont été réalisés fin septembre sur la Rue du Fer à Cheval afin d'améliorer la sécurité et le confort des riverains et des usagers : aménagement d'un ralentisseur, réfection de tous les trottoirs en enrobé, rénovation de la chaussée au niveau de la petite placette privée située à l'entrée du lotissement.

Ralentissement de la circulation sur la RD 209

→ Pour faire ralentir les automobilistes sur l'avenue Mortimer de Lassence, le Conseil départemental a commencé les travaux d'aménagement de sécurité au droit de l'Allée des Coteaux. Deux radars pédagogiques ont été installés et s'accompagneront d'aménagements routiers pour obliger les automobilistes à ralentir et respecter la limitation de vitesse à 50 km/h à cet endroit.



Signalisation horizontale : piste cyclable et ralentisseurs



Rue Jules Ferry : ralentisseur et piste cyclable devant les écoles

Rénovation des caniveaux Rue Prosper Loustau

→ L'écoulement des eaux pluviales de voirie a été amélioré par une réfection des caniveaux. Les riverains pourront désormais franchir le seuil de leur entrée les pieds au sec !



→ La campagne annuelle de rafraîchissement des peintures routières a été réalisée en septembre. A cette occasion, **un nouveau passage pour piétons a été créé sur la rue Louis-Barthou juste avant de déboucher sur la rocade.**

La piste cyclable sur la rue Jules-Ferry et la rue du Béarn a aussi fait l'objet d'une attention toute particulière afin de sécuriser la circulation des cyclistes aux abords des écoles.

Rappelons que le stationnement sur une piste cyclable est strictement interdit et susceptible d'être verbalisé !

Le nouveau terrain de football

- Financé à 100% par le Conseil départemental, l'aménagement du nouveau terrain d'entraînement est achevé. La lisse a été posée et le terrain tracé et aménagé. Pour le plus grand plaisir des footballeurs ! Par ailleurs, le terrain d'honneur va être équipé d'abris de touches et de pare-ballons.



Entretien de l'église et du parafoudre

- Le parafoudre de l'église a non seulement été mis aux normes indispensables, mais aussi il a été renforcé pour mieux canaliser la foudre et mieux protéger le village. Le bardage en ardoises de la nef de l'église, très endommagé par les tempêtes successives, a été également refait à neuf.



Avant



Après

Entretien du Canal de Mazères-2

- A la demande de la Commune, le Syndicat Mixte du Bassin du Gave de Pau a réalisé le nettoyage complet du canal d'irrigation de Mazères-2 dans sa traversée de la Commune depuis Uzos (au pied des coteaux) jusqu'au quartier du Sulky où il se jette dans l'Arriou. **Ces travaux peu visibles sont néanmoins très importants pour lutter contre les inondations** car ils servent à récupérer et canaliser toutes les eaux pluviales qui arrivent des coteaux et traversent toute la commune.

Étanchéité de la toiture de la cantine scolaire

- D'importants travaux d'étanchéité ont été réalisés pendant l'été sur la toiture de la cantine scolaire. Les peintures intérieures consécutives aux dégâts des eaux ont été reprises aux vacances d'automne. Le tout pour un montant de 20 000 €.

Ateliers Jeunes

- Malgré le contexte de la pandémie et après mûre réflexion, la Commune s'est décidée fin juin à maintenir les Ateliers d'été afin de satisfaire les nombreuses demandes des jeunes Mazérois. Cela a été rendu possible grâce à la mobilisation et à l'implication de nombreux bénévoles qui les ont encadrés dans le respect des règles sanitaires. C'est ainsi que 18 adolescents ont pu s'initier à une activité et se rendre utiles pendant la première semaine de juillet en réalisant plusieurs chantiers : nettoyer des rues et placettes du village, repeindre des bancs publics, la clôture de l'école primaire et des éléments du complexe sportif...



Travaux d'été

- Comme chaque été, les services techniques ont mis à profit les vacances scolaires pour réaliser les travaux d'entretien des écoles et autres bâtiments communaux, et cela en plus d'une importante remise en état des rues et espaces verts du village qui ont été délaissés par la force des choses pendant la période du confinement.

LA RENTRÉE COVID

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE



Tous les locaux scolaires ont été désinfectés, équipés et aménagés en conformité avec les protocoles sanitaires successifs de l'Éducation Nationale afin d'accueillir le mieux possible nos chers petits, leurs enseignants et le personnel communal qui prend soin d'eux.

Depuis la Toussaint, les écoliers de plus de 6 ans portent un masque à l'école : **la Mairie a offert 2 masques par enfant le jour de la rentrée.**

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Toutes les associations ont pu reprendre leurs activités suivant les protocoles établis en lien avec la municipalité avant d'être conviées à la réunion annuelle pour préparer la saison 2020/2021, et faire le point sur leurs projets dans le contexte actuel de la pandémie du Covid-19.

Mais hélas depuis la Toussaint toutes les activités ont dû cesser à nouveau avec le nouveau confinement.



Les chantiers à l'étude et à venir

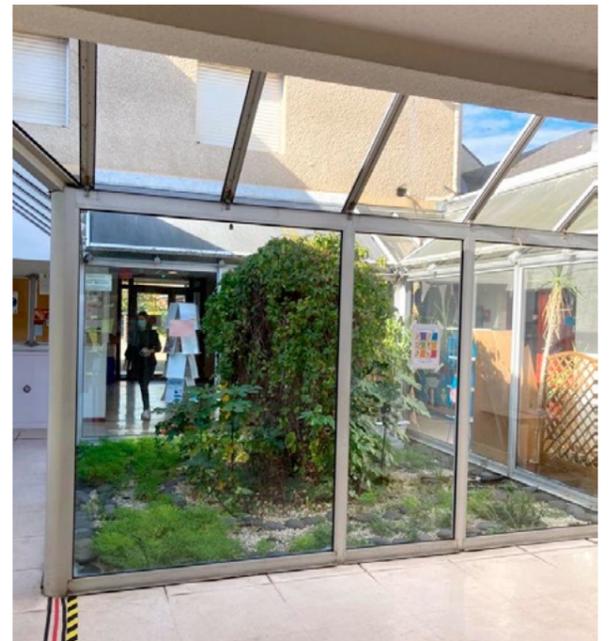
Réhabilitation du bâtiment de la Place Mendès-France

Dans la perspective de gros travaux de réhabilitation du grand bâtiment qui abrite le Centre social, la bibliothèque, la crèche, La Poste et des logements, la Mairie a fait procéder à différents diagnostics nécessaires : amiante, passages de caméras dans les réseaux d'eaux usées et pluviales...

Une mission d'étude a été confiée parallèlement au Service Intercommunal du Patrimoine et de l'Architecture afin de réaliser les études de conception et le chiffrage de ces travaux.



Les combles seront isolés...



et l'étanchéité du toit et du patio sera rénovée

Une vidéo-surveillance contre les dégradations et incivilités de plus en plus fréquentes et dangereuses

Cette baie vitrée a été brisée par des tirs de pistolet à plomb !



La Mairie a déposé un dossier administratif auprès de la Préfecture afin d'obtenir l'autorisation d'implanter plusieurs caméras de surveillance pour lutter contre les incivilités et dégradations récurrentes dans certains lieux publics de la Commune.

Zone naturelle protégée



La voie verte et les saligues sont dans une zone sensible qui impose le respect de l'environnement et la tranquillité des promeneurs.

La Covid-19 retarde la pacification de l'Avenue du Général de Gaulle (RD 37)

Le projet de pacification de la RD 37, sur le tronçon qui va de la rue du Gave à la rue Jules Ferry, a été approuvé par le Conseil municipal du 15 juin 2020. Le montant estimatif des travaux s'élève à 730 364 € dont 410 252 € à la charge de la commune et 320 112 € de participation de l'Etat et du Conseil départemental. La consultation des entreprises sera lancée à l'automne pour un début des travaux repoussé en début d'année 2021.

Site internet de la Mairie

En raison de la pandémie et du confinement qui se prolonge, les travaux de refonte du site internet de la commune prennent du retard. Tout est mis en œuvre pour publier le nouveau site dans les meilleurs délais, merci pour votre patience et votre compréhension.

LE BILLET D'EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Cher.e.s concitoyen.ne.s,

Après plus de 8 mois d'exercice au sein du conseil municipal de Mazères-Lezons, nous faisons un premier bilan. Tout d'abord positif, le groupe écologiste, social et solidaire constitué pour les élections municipales perdure et s'enrichit. Nos trois conseillers municipaux se retrouvent très régulièrement pour appréhender et se former aux règles administratives et aux enjeux de la gestion d'une commune. Nous nous sommes répartis dans les commissions et au CCAS dans les limites auxquelles une liste d'opposition peut prétendre.

Nous sommes force de proposition et de collaboration, mais jusqu'aujourd'hui, nous déplorons le rôle d'opposition auquel nous sommes cantonnés tant le fonctionnement des conseils et des commissions rend les discussions infructueuses.

- Nous avons suggéré des modifications au règlement intérieur pour plus de démocratie, en vain ;
- sur les délégations données au maire, nous déplorons les propositions injonctives de la majorité ne laissant pas la place à un réel débat ;
- sur le projet de la RD 937, il nous paraît crucial d'y associer une vision globale pour repenser la mobilité sur tout le village, en articulation avec les villages

voisins. Celle-ci doit s'accompagner d'une politique volontariste qui permette de limiter l'impact sur l'environnement de nos déplacements ;

- sur le budget, nous regrettons la vision de logique de profit économique systématique au détriment des actions sociales, de bien-être et des responsabilités des enjeux sociétaux actuels et futurs (rôle et actions du CCAS, baisse de subventions aux associations, gestions des ressources et des énergies...);
- nous souhaitons qu'un véritable travail s'amorce sur nos engagements auprès de l'agglomération de Pau pour réellement avoir une réflexion permanente sur des sujets clés : transports en commun, eau, cantine, maîtrise de l'urbanisation, services de proximité.

Notre groupe d'opposition s'obstinera à être proposant, inventif et vigilant. Proche des mazéroises et mazérois, nous sommes à votre écoute pour relayer vos doléances et vos espérances. En accord avec notre engagement de conseillers municipaux, nous œuvrons à porter et promouvoir des projets citoyens pour un village écologiste, social et solidaire.

Comme promis, vous pouvez retrouver en ligne les vidéos des conseils municipaux et nos réflexions sur le site <https://lecml2020.fr>.

Après quelque mois de travaux techniques, l'Application CityWall que certains connaissent déjà devient CityAll.

CITYALL

DÉCOUVREZ
L'APPLICATION MOBILE
DE **VOTRE VILLE**

La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

-  Alertes notification
-  Actualités
-  Événements
-  Travaux



Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll** puis sélectionnez votre ville



➔ À chacun son vélo



Jusqu'à **200€*** ÉCONOMISÉS
16 NOV. > 18 DÉC. 2020

REVENEZ UN VÉLOCISTE PARTENAIRE ENGAGÉ
Visite Gratuite dans les 4 premiers mois

Achetez le vélo qui vous ressemble

Offre valable pour l'achat d'un vélo pliant, vélo à assistance électrique (VAE), vélo cargo

Pour les habitants des 37 communes de Pau Béarn Pyrénées Mobilités

PAU MOBILITÉS Dépôt du dossier sur Pau.fr

La Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées lance "**l'Aide à l'Achat d'un Vélo**" pour les habitants des 31 communes dont celle de Mazères-Lezons pour des Vélos à assistance électrique, Vélos cargos et Vélos pliants. Cette aide est valable à partir du **16 novembre 2020 jusqu'au 18 décembre 2020**, pour toute facture présentée datant de moins de 6 mois et, pour un achat chez un des « partenaires engagés ». (liste sur www.pau.fr)

POUR EN SAVOIR PLUS
www.pau.fr - « démarches en ligne »
ou bien au Service Guichet Unique, Hôtel de Ville,
Place Royale - 64000 Pau - 05 59 27 85 80

Et n'oubliez pas : la Mairie de Mazères-Lezons met gratuitement à la disposition des Mazérois 2 tricycles à assistance électrique, à réserver sur simple appel téléphonique, au plus tard le matin veille du jour J.



**CONFINEMENT
DEUXIÈME
VAGUE**

La Mairie lance un appel aux bénévoles

pour participer à **un nouveau dispositif** d'aide aux courses pour les personnes âgées dépendantes et/ou fragiles vivant seules et/ou vulnérables. Les bénévoles doivent avoir moins de 65 ans, ne vivent pas avec une personne vulnérable, sont disponibles pour faire les courses aux heures creuses afin de réduire les contacts au maximum. **Cependant, afin de ne pas mettre en danger les bénévoles potentiels eux-mêmes**, comme le nouveau confinement permet de sortir faire ses courses soi-même, autorise les déplacements pour aider ses proches avec « une attestation pour assistance à un parent vulnérable », les demandes d'assistance **seront examinées au cas par cas.**

Pour offrir ou demander de l'aide,
appelez la mairie le matin au **05 59 06 56 61**, ou bien écrivez à **mairie@mazeres-lezons.fr**
et laissez vos coordonnées téléphoniques pour un contact direct.



L'Agenda

La pandémie de la Covid-19 a eu raison des manifestations habituelles qui ont toutes été annulées : le Trail des Costalats de mars, les rencontres sportives du printemps, la fête des écoles de fin d'année, la fête du village de la fin août, le voyage des Aînés d'octobre, la soirée théâtre de novembre...



le Carnet

Naissances

- Elisa ORTUNO
- Laurie RUIZ
- Léandre BALAGNA
- Séréna MERCIER
- Axel MONTEIL
- Eliott MONTEIL
- Emrys BOURDON
- Aïnoa BOURGUINAT
- Maé DOLIÉ

- Noah DOLIÉ
- Maël PICHON
- Tao CARRON DIALLO
- Mateo DO VALE COTINHA
- Jean AGUERRE
- Max DUPOUTS-LAÏN
- Owen BRASSAT-LAPEYRIERE

Décès

- Hélène NOGUÉ
- Robert DUFAU
- Julie VIGNEAU (née ARTIGOT)
- Jean-Pierre HUMBERT
- Roger MEISSEL
- Monique SAULI (née BANUL)
- Marie LAFITAU
- Marie GOUJON (née LUCAT)
- Arrigo VECCHIATO
- Irène MÉNAGE
- Carmèle FUSCO
- Gérard CUISINIER
- Jean TUYAA-BOUSTUGUE

- André CAZAUBON
- Joseph LACROIX
- Georges BERGOGNAT
- Simonne RAOUL
- Jean CAPDÉROU
- Andrée MERICAM (née LALANNE)
- Jacques CRAMPE
- Maurice PEYROU
- Anne-Marie ANNETTE (née LESCLOUPÉ)
- Marthe TAILLANTOU (née TARTACAP)
- Christiane STROHLI
- Francis SABLÉ
- Robert BIDART



Memento

- Samu : 15
- Pompiers : 18
- Police secours : 17
- Médecin :
- Dr Jobert : 05 59 06 52 02
- Pharmacie Beth-Ceü : 05 59 06 54 05
- Maison de retraite Saint-Léon : Vallée Heureuse : 05 59 06 13 22
- ENEDIS (sécurité dépannage) : 0 810 333 364
- GRDF (sécurité dépannage) : 0 810 433 065
- SUEZ : 0 977 404 250
- Bureau de Poste : 05 59 06 68 60
- Presbytère : 05 59 06 64 77

- Centre social : 05 59 06 68 70
- Crèche L'Auseron : 05 59 06 11 13
- École maternelle : 05 59 06 60 55
- École primaire : 05 59 06 51 23
- Bibliothèque municipale : 05 59 06 80 54
- Mairie : 05 59 06 56 61
30 av. du Général de Gaulle
64110 Mazères-Lezons
mairie@mazeres-lezons.fr
www.mazeres-lezons.fr
- Téléphone d'urgence Mairie : 06 50 07 80 78
- Permanence Mairie :
- Premier samedi du mois : de 10h à 12h